

Réf: Dossier N° 055768

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « EVERLAST CORPORATION » en abrégé « EV.CO »

Siège social Abidjan, Cocody, RIVIERA PALMERAIE, Lot 226, Ilot
31

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 01/11/2021 reçus par Me Kouame ashanty , et enregistrés au CEPICI le 04/11/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « EVERLAST CORPORATION » en
abrégé « EV.CO »

Objet : La Société a pour objet en République de Côte d'Ivoire et à l'Etranger

- Génie Civil et BTP ;
- Gestion des Ressources Humaines ;
- Etudes, Formation et Gestion des projets ;
- Import et Export
- Commerce de marchandises diverses
- Prestations de services divers ;

Et plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, ou financières, immobilières ou mobilières, de services se rattachant directement ou indirectement à l'objet social, et susceptibles d'en faciliter la réalisation.

Capital social 2,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Cocody, RIVIERA PALMERAIE, Lot 226, Ilot 31

Dirigeant(s) : Mlle KONE SARRA AISSATOU (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B12-05274 du 23/11/2021 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°35967/GTCA/RC/2021 du 23/11/2021

